

CIBLE

Communistes

L'irréversible se porte mal, ces temps-ci. Des partis et des mouvements que l'on croyait en voie d'extinction retrouvent leur énergie, pour le meilleur ou pour le pire, et rencontrent à nouveau la faveur d'un électorat. Ainsi les anciens communistes de Lituanie et de Pologne, ainsi les communistes italiens...

Mais le Parti français ? Avec le départ de Georges Marchais, le pire semble derrière lui : les complaisances pour une Union soviétique impérialiste et déliquescence, le conservatisme d'appareil qui a empêché le P.C. de prendre les bons tournants.

Nul ne sait encore si Robert Hue saura et pourra inscrire son parti dans la nouvelle tendance européenne, et profiter de l'affaiblissement socialiste. Qu'on sache qu'il sera puissamment aidé dans sa tâche par le gouvernement et par le patronat : leurs réflexes, leurs choix, leur égoïsme de classe, la violente exploitation sociale qui en résulte, la misère qui se répand, coïncident avec les plus sombres des schémas marxistes. Si le communisme renaît, la bourgeoisie l'aura bien cherché !

BALLADUR

Le pouvoir de l'apparence



Afrique

Le tombeau d'Houphouët

(p. 5)

Belgique

Le pouvoir du Roi

(p.6/7)

M2242 - 615 - 15,00 F



Le livre de la princesse Chantal de France

Princesse et citoyenne

Bousculant les préjugés, la princesse Chantal de France porte ici un regard empreint de simplicité sur son pays en crise, sur l'Europe de l'après-communisme, sur la misère, la violence économique et sur toutes les contradictions de l'époque. Elle esquisse un projet de société et montre la possible synthèse entre tradition et modernité.

BON DE COMMANDE

Nom/Prénom :

Adresse :

Code/Ville :

commande ex. de « Princesse et citoyenne » au prix de 140 F (prix franco) et joins le règlement à l'ordre de « Royaliste », 17 rue des Petits-Champs 75001 Paris.

royaliste

SOMMAIRE : p.2 : Courrier - p.3 : La méprise plus le mépris - La grande lessive - p.4 : Où est passé le magot ? - Le culte de la locomotive - p.5 : Le tombeau d'Houphouët - p.6/7 : Belgique : le rôle du Roi - p.8 : Repères - Le roman est un art - p.9 : De l'actualité des anges - p.10 : Les Nabis - Marie, l'ange de colère - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial : Édouard Balladur, bourgeois français.

REDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
Téléphone : (1) 42.97.42.57
Dir. de la publication : Yvan AUMONT
Comm. parit. 51700 - ISSN 0151-5772
Diffusion NMPP - Imprimé en France

HEU...REUX !

Mon mari et moi apprécions beaucoup votre journal et le faisons connaître autour de nous. Si être royaliste en 1994 correspond à être pleinement d'accord avec la palette de vos rédacteurs, alors nous le sommes, et heureux de l'être.

J. A. (Combs-la-Ville)

BON SCOLAIRE

Dans le n° 612 de *Royaliste* j'ai relevé, cette phrase de M. Renouvin : « Aujourd'hui la droite semble porter atteinte au principe de la justice » dans la répartition des crédits pour l'enseignement, au mépris du principe de laïcité. Parce vous trouvez « juste » que celui qui a de l'argent puisse faire instruire ses enfants où il veut, et que celui qui n'en a pas soit obligé de mettre les siens, à l'école qui lui est désignée ? Même si l'instituteur ne lui convient pas où, ce qui est beaucoup plus grave, si l'élève et l'instituteur ne s'entendent pas, ce qui arrive. Aller du privé au public est très possible, mais pour beaucoup aller du public au privé ne peut se faire à cause de l'argent. C'est cela votre « justice » ! (...) Je ne sais plus quel parti politique demandait que soit remis par enfant, un bon à chaque famille qui fort de cela choisirait l'établissement qui lui convient. Ce serait cela la « justice ».

H. R. (Maine-et-Loire)

ROLE DES APPEL

J'ai lu avec attention, dans *Royaliste* n° 613 la déclaration du Comité Directeur de la NAR concernant l'abrogation de la loi Falloux et la manifestation de protestation du 16 janvier.

Je suis tout à fait d'accord avec le contenu de cette déclaration. Mais, il me paraît difficile de participer à une telle manifestation que, en outre, le parti socialiste ne manquera pas de tenter de récupérer.

Voici donc, avec cette loi, une erreur politique qui risque de rallumer la guerre scolaire, si difficilement réglées voici 10 ans par nos évêques. Ce risque met en évidence deux aspects sans doute pas assez soulignés.

Ainsi, la toute puissance des Associations des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre (APEL), qui font la loi dans nombre d'établissements catholiques ; elles n'ont, pour certaines, de cesse de vouloir rallumer la guerre scolaire pour des motifs idéologiques. Dans bien des cas (pas toujours il est vrai),

les établissements qu'elles contrôlent se voient plus « privés » que « catholiques », élitistes dans le pire sens du terme (milieu social fermé, mur de l'argent, choix de projets éducatifs surprenants, réduction du christianisme à une morale BCBG...).

Certes, il existe des APEL plus modérés que d'autres ; il existe aussi des écoles catholiques où l'Eglise parvient à « contenir » l'ardeur de ces associations.

Mais le poids de la hiérarchie catholique semble de plus en plus déclinant dans ses propres établissements. On peut s'étonner de voir de plus en plus d'écoles religieuses avec une direction laïque. N'est-il pas surprenant d'avoir, dans ces établissements, un seul aumônier, tout comme dans les aumôneries de lycée ?

Est-ce à dire que l'Eglise mène un combat pour la liberté de l'enseignement, tout en sachant que beaucoup de ses écoles lui échappent par le biais des APEL ? Outre la question de la rarefaction des vocations, est-ce pour cette raison que la hiérarchie catholique ne souhaite plus mettre trop de religieux dans les écoles catholiques ?

En tout cas, la position des évêques de France est rarement celle des APEL, ce qui explique les réactions très réservées de M^{re} Etchegaray sur l'abrogation de la loi Falloux.

M. D. (Paris)

JE M'ABONNE

Je ne suis pas royaliste. Je suis conseiller municipal apparenté socialiste et engagé dans le mouvement associatif (centre social, Sté historique, etc). Je trouve intéressante les analyses que vous menez sur la France et le monde : *Royaliste* est un organe de réflexion intéressant à une époque où les hebdomadaires « de gauche » ont tendance à s'américaniser et à multiplier leurs pages « affaires ». C'est pourquoi je m'abonne à votre journal.

C.L. (Loire)

TACHE DE GÉANT

Le hasard veut que j'envoie cette lettre qui est prête depuis de nombreux mois dans ma tête ce jour de deuil (11 novembre 1993), concluant, il y a soixante quinze ans de cela, la première étape d'une course aux malheurs que devaient faire la France et l'Europe. Cette commémoration provoque toujours en moi un intense malaise : ne pourrait-on pas enfin l'abolir ou bien, mieux encore, la faire muter en un jour de deuil et de réflexion européen, commémorant tous ces massacres

C.R. (Paris)

Ecole

La méprise plus le mépris

Un exploit : dans l'affaire de l'école, M. Balladur a réussi à se mettre à dos tous les partenaires.

En privé, le Premier ministre le reconnaît volontiers : il a fait une grosse bêtise, qu'il s'agit maintenant de réparer. De fait, lors de l'adoption de la loi Bourg-Broc, l'erreur d'appréciation a été considérable : M. Balladur a cru qu'il pourrait apaiser les députés ruraux de droite, mécontents de la conclusion des accords du GATT, par des mesures en faveur de l'enseignement privé sans que la gauche soit capable de bouger : parti socialiste effondré, divisions syndicales, atonie des Français, l'affaire semblait dans le sac.

C'était là une analyse typiquement technocratique (analyse des structures, complétée par l'examen des sondages) qui négligeait le point principal : quel que soit l'état des forces politiques, quelle que soit la conjoncture économique, les Français se mobilisent d'abord pour la défense de valeurs. Ce fut le cas en 1984, lorsque la liberté de l'enseignement parut menacée. Ce fut le cas en janvier dernier, au nom du principe d'égalité. A gauche comme à droite, la politique de l'école s'est inscrite dans une stratégie de compensation : il y a dix ans, les socialistes voulaient compenser la « rigueur » et les restructurations industrielles par l'affirmation laïque et avaient échoué pour des raisons exactement identiques à celles qui ont fait trébucher le pauvre M. Bayrou. De même que la gauche avait confondu la France et la Fédération socialiste du Nord, de même M. Balladur a cru que notre pays était à l'image de la circonscription de M. Méhaignerie.

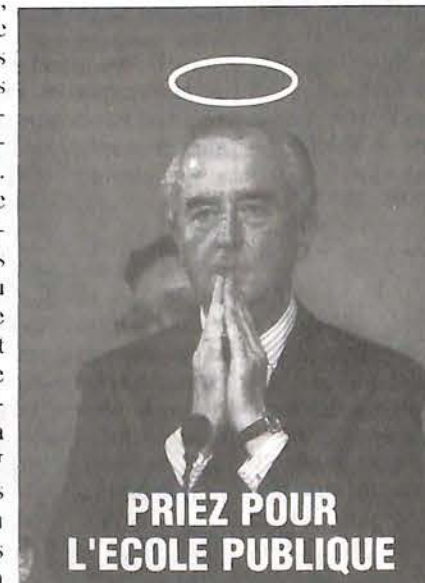
La méprise de l'actuel premier ministre, qui montre à quel point il connaît mal la France, s'est accompagnée d'une étonnante succession de gestes de mépris. Mépris pour le Parlement, sur lequel je ne reviendrai pas. Mépris des professeurs du

public, auxquels M. Balladur a promis une aumône quand il a vu que les choses tournaient mal. Mépris pour l'enseignement privé, puisque l'affaire du financement a été concoctée sans que les Eglises soient entendues, et sans qu'il y ait eu le moindre dialogue avec les chefs d'établissements privés.

D'où la manifestation spectaculaire du 16 janvier, mais aussi le malaise des représentants officiels ou officieux de l'enseignement privé. Soucieuse de ne pas être compromise par les malades du pouvoir, l'Eglise catholique s'est empressée de prendre ses distances par la voix de M^{re} Decourtray. Les responsables du privé, pas très contents qu'on dise en haut lieu que leurs établissements ne sont pas sûrs, se retrouvent aujourd'hui avec un morceau de loi Bourg-Broc qui est beaucoup plus contraignant pour le financement des investissements que les dispositions passées.

Mépris du dialogue, mais aussi mépris des gens. Lors de la table ronde avec les organisations d'enseignants, les représentants du privé n'étaient même pas conviés. Hier courtisés, et largement financés. Aujourd'hui superbement ignorés, car ce sont devenus des gêneurs. On ne saurait être plus goujat.

Jacques BLANGY



♦ Trouvé à la manif du 16 janvier ce tract à l'humour ravageur.

Nominations

La grande lessive

Édouard Balladur nous avait promis l'État impartial. Puis il a tranquillement commencé le grand nettoyage des centres de décision et d'influence.

A lire les deux phrases qui précèdent, chacun pensera que la gauche n'avait pas fait mieux en matière de nominations. C'est vrai, mais cela n'efface pas la réalité, et ne dispense pas de juger l'actuel gouvernement à l'aune de ses promesses.

Écartons d'entrée de jeu un argument qui sert à tous les camps, pour tous les mauvais coups, et qui ne vaut pas trippette : en l'occurrence la justification du mal par le mal. Ce n'est pas parce qu'il y a des criminels qu'on a le droit de tuer, ce n'est pas parce qu'un gouvernement fait des bêtises que le gouvernement suivant est fondé à les recommencer. Donc la politique des nominations de la gauche n'excuse pas la politique des nominations de la droite.

La droite est d'autant moins excusable que M. Balladur avait fièrement annoncé, lors de sa prise de fonctions, un « État impartial ». Le premier bilan, après six mois d'exercice du pouvoir, montre que cette impartialité n'existe pas et qu'elle n'a sans doute jamais été envisagée. Dans tous les domaines, et dans les moindres recoins, l'hôtel Matignon place ses hommes, récompense les services rendus et chasse avec plus ou moins de ménagement

ceux qui, à tort ou à raison, paraissent liés à l'autre camp. Notre confrère *Le Monde* a calculé que, du 2 avril au 6 octobre 1993, M. Balladur avait procédé à 149 nominations, contre 99 sur une période identique pour M. Rocard - l'examen poste par poste laissant l'avantage au Premier ministre de droite sur son collègue de gauche.

La chasse aux sorcières se déroule dans tous les ministères (notamment l'Éducation nationale, l'Intérieur, la Culture) et toutes sortes de fonctions. Si certaines évictions semblent justifiées par le caractère douteux ou franchement médiocre de certains amis de l'ancien régime, il y a aussi des mises à l'écart injustes (par exemple celle d'Evelyne Pisier, qui était directrice du Livre rue de Valois) et des promotions pour le moins étonnantes : celle du juge Thierry Jean-Pierre, remercié de son action contre les socialistes par sa désignation comme chargé de mission sur la drogue et le blanchiment de l'argent. Et nous qui avions cru à une révolte des juges contre le pouvoir politique en tant quel tel ! Il nous a bien eus, le « petit juge »...

On sait aussi que les grandes entreprises nationales, et d'abord les privatisables, n'échappent pas au placement des amis, et l'on observera avec intérêt la politique de J.-P. Elkabach à la présidence des chaînes publiques.

Reste à savoir si l'État se chiraquise ou se balladurise. Mais la politique de purification politique n'est pas entièrement terminée, et le bilan des opérations ne pourra pas être fait avant plusieurs mois. La chasse, en tous cas, continue d'aller bon train.

Yves LANDEVENNEC

Où est passé le magot ?

La politique d'aide financière aux entreprises était censée provoquer des créations d'emploi. Il n'en a rien été. Mais alors où est passé le magot ?

Disons, pour grossir le trait, que pour répondre à une crise, les gouvernements de gauche ou de centre gauche sont naturellement enclins à favoriser la demande au détriment de l'offre, tandis que les gouvernements de droite ou de centre droit seraient plutôt partisans de la politique inverse. Quitte à changer leur fusil d'épaule quand ils sont confrontés à la réalité des faits.

Le gouvernement d'Édouard Balladur n'échappa pas à la règle. Lorsqu'il accéda au pouvoir, il y a presque un an, il mit en place une politique économique susceptible de répondre à ce qu'il considérait être une crise de l'offre. Selon cette théorie, les entreprises surendettées, écrasées par les taxes de toutes sortes sont dans l'impossibilité d'investir et par conséquent d'embaucher. Pour y remédier, les gouvernements disposent généralement de deux outils. Le premier consiste à octroyer des subsides aux entreprises ; le second, à leur passer des commandes. Édouard Balladur opta pour la première solution. Il transféra donc, essentiellement par le biais d'allègements fiscaux, d'aides à l'emploi et le remboursement de la TVA, pas moins de 80 milliards de francs des caisses de l'État vers celles des entreprises, sans même oser demander à celles-ci des contreparties, notamment en matière de création d'emplois. Ce qu'avait pourtant fait le gouvernement Chirac entre 1986 et 1988. Sans grand succès, il est vrai.

Dans le même temps, la CSG (contribution sociale généralisée) augmentait, faisant ainsi chuter la propension à consommer des ménages.

La demande diminuant, les entreprises ne voyaient pas de raisons d'investir.

L'échec de cette mesure, destinée avant tout à stabiliser l'évolution du chômage - faute de pouvoir le vaincre -, n'est pas surprenant car il y a inadéquation entre le mal et le remède. Ce dernier est, en effet, d'ordre conjoncturel, tandis que les réductions d'emplois auxquelles procèdent les entreprises sont structurelles et ont pour objectif premier de permettre aux entreprises de rester compétitives face à la concurrence.

Une question s'impose alors : où est passé la manne gouvernementale ? Certaines entreprises en ont profité pour améliorer leur trésorerie et assainir leur situation financière. Il est curieux de constater, également, que la Bourse ne s'est jamais aussi bien portée... La passation de marchés, même si elle ne représente pas une panacée, aurait au moins eu l'avantage de relancer un tant soit peu l'activité et l'emploi. Et le patronat de s'offusquer par la voix de François Perrigot, des reproches du gouvernement et des accusations de peine voilées portée par François Mitterrand à propos des « cadeaux faits aux entreprises ». Cette attitude est d'autant plus hypocrite que, de l'avis des patrons tous secteurs confondus, seule une reprise de la demande pourrait entraîner une reprise et à travers elle des créations d'emplois.

Allons, encore un effort, Monsieur Balladur et vous ferez un bon premier ministre.

Pierre LEROY

Le culte de la locomotive

Dans le parti Vert la déroute est complète : intellectuelle, morale, et politique. A tel point que d'aucuns perdent la tête.

Dans les îles du Pacifique, certains habitants qui avaient vu des bateaux américains déverser des tonnes de cargaison pendant la guerre contre les Japonais attendaient, après la fin des hostilités, qu'ils reviennent, tels des dieux, assurer la prospérité. D'où le « culte du Cargo », bien connu des ethnologues.

Les Verts, quant à eux, ont le culte de la locomotive. Puisque je suis en veine d'explications amusantes, je me permets de rappeler qu'une « locomotive » désignait, il y a quelques années, les boute-en-train qui « tiraient » derrière eux de joyeuses bandes de fêtards dans les boîtes à la mode. Curieusement, les Verts, connus pour l'austérité de leurs mœurs, ont repris l'image pour désigner la personnalité extérieure à leur mouvement qui serait capable de tirer la liste naturolâtre aux élections européennes. Et de tirer assez fort pour que ladite liste, créditée de 4 %, passe la fameuse barre des 5 % au-delà de laquelle on entre (ou on reste) à l'Assemblée de Strasbourg.

Au Conseil national des Verts, le 22 janvier, on parla donc locomotives. Quelle mouche piqua Yves Cochet ? Je ne sais. Toujours est-il que cet important porte-parole du mouvement annonça que l'abbé Pierre avait accepté de conduire la liste verte, ou du moins, car les témoignages sont confus, qu'il accepterait sans doute malgré l'opposition de la hiérarchie catholique. Allégresse des militants. Ravissement des chefs. Excitation des journalistes et « scoop » au journal

de 20 heures. On ne pouvait rêver mieux !

De fait, on apprit le lendemain que ce pauvre Yves Cochet avait rêvé. Il avait rêvé que l'abbé Pierre avait dit oui, alors que celui-ci avait dit non dès le début du mois de janvier. Il avait rêvé que la hiérarchie catholique avait dit non, alors que l'abbé Pierre s'était contenté d'informer M^{re} Duval de la demande et de son rejet. Et il avait fait rêver ses camarades, qui crurent que l'abbé allait les sauver de leurs guerres picrocholines et leur éviter la déroute. Ils crurent même et l'annoncèrent, ces camarades, que d'autres personnalités d'ouverture - Madeleine Rebérioux, M^{re} Leclerc, Albert Jacquard - allaient s'inscrire sur la liste. Or dans la semaine qui suivit, tous se récusèrent. Et les Verts se retrouvent entre eux, avec leurs haines recuites et leurs misérables manoeuvres d'appareil. L'opération Cochet montre en effet que les angéliques dirigeants verts

- sont désormais capables de raconter n'importe quelle salade à leurs militants et à l'opinion publique. Je parle poliment de « rêve », ou de « salade ». D'autres diront mensonge, ou abus de confiance,

- sont désormais capables de « instrumentaliser » (1) n'importe qui - même l'abbé Pierre. D'autres diront récupération, manipulation, cynisme,

- sont en train de céder à la panique, parce qu'ils vont subir une défaite aux allures de déroute, comme de vulgaires socialistes au printemps dernier.

L'adversité ne les grandit pas. Elle les révèle.

Sylvie FERNOY

(1) Le terme a été employé par Dominique Voynet, plus méfiante que ses amis.

Le tombeau d'Houphouët

Le président Houphouët-Boigny emporte dans sa tombe « l'or que la France avait mis entre ses mains », ainsi qu'il appelait le Franc CFA. L'exception française en Afrique a vécu.

La colonisation du ministère de la Coopération par quelques jeunes et brillants inspecteurs des Finances a fait sauter le couvercle. Ils ont eu raison des coopérants, des industriels, des réseaux, et des politiques, gaullistes ou socialistes, entretenant les mythes de l'Afrique de toujours. Mais ce serait trop simple de tout ramener à un conflit de générations. Ce n'est vrai ni des jeunes ni d'Houphouët.

Certains de ces jeunes sont franchement impatients de banaliser nos relations avec l'Afrique et de gommer l'exception culturelle en faveur de critères purement financiers. D'autres se sont courageusement investis en faveur du développement, sincèrement scandalisés de la corruption et des éléphants blancs, mais dans une sorte de tiers-mondisme à rebours, prêts pour une nouvelle évangélisation économique du continent. La même ambivalence se retrouve parmi leurs contacts de la 19^e rue à Washington (FMI, Banque Mondiale) ou de Manhattan-sur-Lagune (Abidjan), les cadres africains qui y ont été formés (Soglo, Ouattara mais aussi Konan Bédié). L'alibi que constituent ces derniers profite aux premiers, les plus dépourvus de scrupules. Cela ne regarderait que leur profil de carrière si toute une population ne devait souffrir de leurs erreurs.

Avec les meilleures intentions du monde, on en relève au moins quatre :

- la dévaluation profiterait aux paysans qui bénéficieraient d'un prix rémunérateur pour leurs exportations (cacao, café, coton) et résisteraient aux importations (riz d'Asie). Le président Houphouët-Boigny avait fondé le « miracle ivoirien » sur l'agriculture, mais, pour lui, le combat avec les institu-

tions de Bretton Woods n'était qu'une autre forme de celui qu'il a mené contre les multinationales et les Bourses de matières premières. L'un comme l'autre sont perdus. On s'apercevra que la zone franc protégeait d'une alternative radicale entre le marché mondial indifférencié et un mode de subsistance endogène, entre la déstructuration des économies et la régression ethnique, tribale ;



- la dévaluation devrait permettre au monde francophone de supporter la concurrence sauvage du géant nigérian. Le Président ivoirien avait su faire face à l'expansionnisme de Lagos par des moyens politiques. Le conflit du Libéria à ses frontières, renvoie à celui du Biafra où il avait joué un rôle pilote et convaincu de Gaulle. Politiquement, le Nigéria rencontre dans une zone franc dévaluée une moindre ligne de résistance ;

- la dévaluation favoriserait certains pôles de croissance susceptibles d'entraîner d'autres pays. Le taux unique de la dévaluation a été calculé d'après les besoins ivoiriens. Après avoir remis les dettes des pays les plus pauvres, on se décide

à effacer une partie de celles des pays intermédiaires. L'intégration monétaire avait survécu aux querelles de l'indépendance qui avaient sous d'autres formes opposé Abidjan à Dakar, la construction nationale et la fédération. On ne voit pas ce qui pourrait lui succéder. Les tensions internes vont s'aviver, la famille se déchirer et chacun partira de son côté ;

- la dévaluation serait nécessaire pour sauver la convertibilité avec le franc. La dernière intervention publique d'Houphouët-Boigny date du 31 juillet 1992 sur le perron de l'Élysée où il s'était présenté avec les présidents Bongo, Compaoré et Diouf pour demander à Mitterrand de sauver le franc CFA. Cette fois aucune délégation n'est partie de Dakar pour Paris. Tout s'est fait à l'envers. On leur a dit : « c'est votre affaire » tout en ne leur laissant aucune alternative ! On leur a promis « dévaluez d'abord et on vous offrira des compensations ». Au lieu de faire de la dévaluation un élément d'un programme, on en a fait un substitut des plans d'ajustement laborieusement élaborés et une panacée. Quitte à revenir à l'ancien franc, on aurait pu s'inspirer de la réforme de 1958. La liquidation ne s'arrêtera pas là.

La principale erreur est de croire que l'on peut déconnecter l'économie et le politique. Le ministère de la Coopération en « s'économisant » l'a emporté sur le ministère des Affaires Étrangères, paradoxalement dernier garant d'une politique africaine. Ce dernier, s'il a les mains pures, n'a pas de mains. Le premier s'est sali les mains : le CFA était du « pouvoir blanc » dans des mains noires. L'Afrique la plus occidentale, économiquement, politiquement, et sociologiquement, était celle du franc CFA. Le FMI est anonyme. La France avait visage humain. C'est elle qui a manqué à l'Afrique.

Yves LA MARCK

♦ **AUSTRALIE** : Le prince Charles qui a effectué à partir du 24 janvier sa douzième visite en Australie, sur fond de querelles institutionnelles sur l'avenir de la monarchie, a été victime d'une agression au moment où il s'apprêtait à prononcer un discours lors de l'*Australia Day*, marquant l'anniversaire de l'arrivée en 1788 des Britanniques. Un jeune homme s'est précipité en direction de la tribune officielle et a tiré deux coups de pistolet de starter sur le prince Charles. Le prince de Galles a fait preuve d'un flegme imperturbable devant une foule pour le moins choquée. Selon le Premier Ministre des Nouvelles-Galles du Sud, M. John Fahey, « le prince s'est montré surtout préoccupé qu'un incident mineur ait gâché une journée par ailleurs merveilleuse ».

♦ **MONACO** : Le prince Rainier III et son fils Albert de Monaco ont effectué du 19 au 21 janvier une visite officielle en Allemagne à l'invitation du président Richard von Weizsäcker. Le prince souverain et le prince héritaire ont été reçus par le président de la République fédérale au château de Bellevue à Berlin, avant d'effectuer une visite de la capitale en compagnie du maire de la ville Eberhard Diepgen. Au menu des entretiens entre les deux chefs d'État, les questions européennes et l'entrée de Monaco à l'ONU. Après Berlin, les princes de Monaco se sont rendus à Düsseldorf et Bonn.

♦ **MAROC** : Dans une lettre adressée à l'Université marocaine de l'éveil islamique, à l'occasion de sa huitième session, Hassan II a condamné l'intégrisme musulman estimant que « jamais la violence n'avait constitué pour l'Islam une méthode de persuasion à l'égard de ses ennemis et encore moins à l'égard des siens ». Le souverain s'est félicité de l'existence dans son pays d'un cadre « propice à tout dialogue constructif, dans la liberté et la clarté ».

♦ **AFGHANISTAN** : Devant les nouveaux développements de la guerre civile en Afghanistan, l'ex-roi Mohammed Zahir Shah a appelé les factions rivales à rendre les armes pour aboutir à un dialogue de paix. En exil à Rome, le roi est sorti de son silence, estimant « l'indépendance et la souveraineté de l'Afghanistan menacées par la guerre civile ». L'ancien roi a appelé tous les responsables, les figures influentes du pays, les ulémas, les commandants de l'armée et toutes les parties concernées à privilégier l'intérêt supérieur de la patrie à leurs intérêts personnels et politiques. Enfin, Zahir Shah a demandé la réunion d'urgence d'une assemblée représentative - Loya Jirga - sous les auspices des Nations unies.

♦ **JORDANIE** : Le roi Hussein de Jordanie a déclaré dans un entretien accordé à la télévision américaine à l'occasion d'un court séjour à Washington, « je crois qu'une solution de paix est en bonne voie et je suis convaincu que nous ratifierons un traité de paix probablement avant la fin de cette année ou l'année prochaine ». Dans le même temps, et pour la première fois, le prince héritier de Jordanie, le prince Hassan, frère de Hussein, répondait aux questions d'un journaliste israélien dans le quotidien *Yedioth Ahronoth*.

♦ **CAMBODGE** : Depuis la Chine où il a subi un traitement chimiothérapeutique contre son cancer, le roi Norodom Sihanouk du Cambodge a lancé à la télévision un vibrant appel à la stabilité de son pays, menacée à tout moment par une recrudescence d'actes de guérilla et de crimes. Malgré sa maladie, le roi a annoncé son retour à Phnom Penh pour le mois d'avril afin d'y célébrer le Nouvel an cambodgien avec son peuple.

Même si vous n'êtes pas « pin somaniaque », voyez notre nouvelle collection d'épinglettes (page 11).

Belgique

Rôle et pouvoirs du Roi

● **Royaliste** : Dans une monarchie constitutionnelle, beaucoup pensent que la fonction royale est purement décorative...

Richard Fielz : Elle ne l'est pas. Pour bien comprendre le rôle du roi, il faut l'examiner sous ses deux aspects, selon qu'il agit à l'intérieur ou à l'extérieur du royaume.

Dans le domaine intérieur, le roi remplit deux fonctions. C'est d'abord un magistrat qui a le pouvoir constitutionnel - prévu à l'article 65 - de nommer et de révoquer les ministres, et de dissoudre le Parlement. D'autre part, et depuis l'origine, la coutume est que le roi désigne un « formateur » lorsqu'il y a lieu de constituer un nouveau gouvernement - sans que ce formateur devienne obligatoirement premier ministre. Au cours de cette étape, nous savons que le roi exerce une influence - non pour imposer tel ou tel ministre, mais dans certains cas pour empêcher la désignation de certaines personnalités.

Ainsi, en 1954, Baudouin I^{er} a dit au formateur qu'il ne voulait pas que Charles Janssens entre au gouvernement, parce que celui-ci avait déclaré que son père Léopold III était un « incivique » ; en 1973, le roi a refusé l'entrée au gouvernement de M. Hilaire Lahaye qui avait publiquement soutenu la sécession unilatérale de la Rhodésie de Ian Smith, et qui se trouvait par conséquent en contradiction avec la diplomatie belge ; en 1977, le roi a refusé que M. Franz Baert soit ministre de la Justice, parce que cette fonction éminemment symbolique ne pouvait revenir à un ministre « communautaire » (représentant une des deux communautés) mais seulement à un ministre national.

● **Royaliste** : Qu'en est-il du pouvoir de révoquer des ministres ?

Richard Fielz : Sous le règne de Léopold I^{er} (1831-1865), les conceptions étaient très différentes

de celles que nous connaissons car les ministres étaient encore regardés comme des collaborateurs du roi - qui d'ailleurs présidait encore le Conseil des Ministres - ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. La révocation ne posait donc pas de problèmes. Il y a eu ainsi plusieurs exemples sous les règnes de Léopold II, d'Albert I^{er} (qui renvoya deux cabinets en raison de leur impuissance ou de leurs divisions). En 1940 au contraire, Léopold III ne parvint pas à révoquer le cabinet Hubert Pierlot. Et en 1960, lors des événements tragiques du Congo, M. Gaston Eyskens refusa de s'en aller comme Baudouin le souhaitait, et demanda une révocation en règle que le roi ne décida pas. Depuis, les deux révocations qui ont eu lieu (en 1977 et en 1980) ont été demandées par le Premier ministre.

● **Royaliste** : Et le droit de dissolution ?

Richard Fielz : La Constitution donne au roi la prerogative de dissoudre le Parlement, à la demande du Premier ministre. Comme le roi rend sa décision publique, un refus de dissoudre a la signification d'un soutien au Premier ministre. Les dissolutions, comme vous le savez, ont été nombreuses dans l'histoire récente (1965-1981) de la Belgique.

● **Royaliste** : Quels sont les autres pouvoirs du roi, dans le domaine intérieur ?

Richard Fielz : Le roi a le droit de grâce, qui s'exerce sur tout jugement pénal. Le roi est le chef des armées, mais c'est selon la coutume qu'il est amené à exercer effectivement son pouvoir militaire. Ainsi Albert I^{er} en 1914-1918, qui a remarquablement exercé son commandement en chef, et Léopold III en 1940 qui a pris des initiatives malheureuses.

D'autre part, le roi sanctionne les lois, en signant les textes adoptés

par les Chambres. Vous vous souvenez de la crise soulevée en 1990 par la légalisation de l'avortement : le roi Baudouin ne voulait pas signer ce texte qui heurtait sa conscience, mais il ne voulait pas non plus s'opposer à la volonté du Parlement.

La solution retenue fut de déclarer l'impossibilité de régner pendant 36 heures afin que le Conseil des Ministres puisse sanctionner lui-même cette loi comme le prévoit la Constitution en de telles circonstances. Il n'y a pas donc pas eu tentative de *veto*, contrairement à ce que certains ont affirmé. La Constitution prévoit aussi la nécessité du consentement du roi au mariage de ses descendants, sous peine d'exclusion dynastique. Ce consentement fut refusé par Léopold II en 1898 au mariage de son neveu avec la princesse Isabelle d'Orléans - qui se maria avec un autre prince et donna naissance au comte de Paris.



● **Royaliste** : Comment la question de la succession est-elle réglée ?

Richard Fielz : L'ordre de succession découle de l'article 60 de la Constitution, et il est intangible. Mais une personne de la famille royale ne peut être contrainte d'accepter la fonction car nous sommes dans un système de transmission où il y a prestation de serment : le roi ne prend possession du trône qu'en ayant prêté serment devant les Chambres réunies, qui symbolisent l'ensemble du peuple. A ce propos, je n'ai pas compris que beaucoup d'observateurs aient été surpris en août 1993, lorsque Albert II a succédé à Baudouin : nous avons simplement respecté la Constitution, et nous bénéficions en outre d'un homme relativement jeune et qui a une grande expérience. Nous n'avons pas assisté à un changement d'avis, mais à la mort d'une légende.

● **Royaliste** : Dans quels domaines s'exerce l'influence du roi ?

Richard Fielz : Le rôle d'influence s'exerce vis-à-vis du gouvernement, du parlement, des décideurs et du peuple lui-même. Ainsi, il y a des cohabitations en Belgique qui sont marquées par une vive sympathie (Baudouin et W. Maertens) ou par une vive antipathie (Léopold III et Hubert Pierlot), et il arrive que le roi rende public des conseils très généraux. L'influence sur le Parlement a joué quand Léopold II souhaitait (1908-1909) un service militaire universel. Au XIX^e siècle, le roi Léopold II a exercé une influence modératrice sur l'église catholique. Je précise à ce sujet que le roi, en Belgique, est indépendant de tout culte. A l'égard du peuple, le roi (qui est inviolable et irresponsable) ne s'exprime publiquement qu'avec le contre-seing ministériel sous forme de discours et de lettres publiques - elles ont été exceptionnelles sous Baudouin I^{er} - ou de gestes publics. Un geste public, c'est par exemple le rôle du roi en 1914-1918, ou encore le refus de Baudouin de serrer la main de Hubert Pierlot en 1950, ou encore le refus de Baudouin de recevoir en 1991 le président du parti d'extrême-droite Vlaams Blok.

● **Royaliste** : Quel est le rôle du roi dans le domaine des relations extérieures ?

Richard Fielz : Là encore, il faut distinguer les actes publics et l'action diplomatique. Les actes publics, ce sont les unions dynastiques dont la dimension politique s'est beaucoup réduite, et les voyages à l'étranger, par exemple la rencontre entre Léopold I^{er} et Napoléon III qui avait déclenché une vive polémique politique ; on a beaucoup remarqué l'absence de Baudouin aux obsèques de Georges VI en raison des propos tenus par le roi d'Angleterre sur son père.

Mais la reine Elisabeth II était aux obsèques de Baudouin... La rencontre de Baudouin avec Franco avait été très critiquée en 1961, aussi le roi s'était abstenu d'aller à son enterrement en 1975.

Le rôle diplomatique a quant à lui beaucoup décliné : Léopold II s'était impliqué directement dans la politique étrangère, et Albert I^{er}, pendant la Première guerre mondiale, avait noué des contacts secrets pour tenter de mettre fin au conflit. Léopold III a, quant à lui, tenté d'empêcher le déclenchement de la deuxième guerre mondiale. Le rôle du roi Baudouin est beaucoup moins important.

● **Royaliste** : Quels sont, en ce qui concerne la fonction royale, les principaux aspects de la réforme constitutionnelle qui a été adoptée en 1993 ?

Richard Fielz : Vous savez que cette réforme a consisté principalement à choisir une structure à caractère fédéral - sujet que je n'aborderai pas afin de m'en tenir à votre question. Dans le domaine de la fonction royale, l'article 65 prévoit que le gouvernement démissionne si la Chambre adopte une motion de défiance constructive proposant au roi un nouveau premier ministre, ou propose au roi un nouveau premier ministre dans les trois jours du rejet d'une motion de confiance (rejet constructif). Ce sont des procédures qui visent à instaurer le gouvernement de législature (qui dure autant que la Chambre, soit quatre ans) et qui affectent le pouvoir royal car l'article 65 précise que le roi nomme Premier ministre le successeur proposé : donc le roi est obligé de procéder à cette nomination.

L'article 68 qui porte sur la direction des relations extérieures a été simplement modernisé : le roi « dirige les relations extérieures » mais elles sont sous la responsabilité effective du Premier ministre. Le

droit de dissolution a été quant à lui rationalisé : le roi peut dissoudre s'il y a rejet d'une motion de confiance sans proposition d'un premier ministre, soit l'adoption d'une motion de défiance sans premier ministre. Il y a là une certaine logique. Ce qui est plus original encore, c'est que le droit de dissolution de la Chambre s'exerce collectivement entre le roi et la Chambre si le gouvernement démissionne spontanément - ce qui est une manière d'éviter les crises à répétition.

● **Royaliste** : Quelles sont les lignes de force de l'héritage politique du roi Baudouin ?

Richard Fielz : L'héritage politique de Baudouin invite notre roi Albert II à ceci :

- d'abord un éloignement indépendantiste de l'arène politique. Le règne de Baudouin a montré le roi en retrait des luttes partisans, et c'est là une bonne chose.

- le deuxième point était personnel à Baudouin mais devrait être repris : c'est la substitution dans la fonction royale de la vertu du pouvoir, ce qui raffermait considérablement le rôle symbolique du roi.

- le troisième point, c'est l'incarnation d'un État qui reste uni en transcendant les entités qui le composent - ce qui devrait éviter à la Belgique le syndrome tchécoslovaque.

Propos recueillis par
B. LA RICHARDAIS

Pour en savoir plus sur la Belgique et la monarchie belge

♦ « **Belgique est leur nom** » de Christian Cannuyer - Une histoire de la dynastie belge en un album de 200 pages, abondamment illustré - prix franco 185 F.

♦ « **Rois et reines de Belgique** » de Gerty Colin - prix franco 140 F.

♦ L'on consultera aussi avec profit : le dossier publié dans *Le Lys rouge* n° 46 (prix 25 F) et les articles de *Royaliste* : n° 536 et 537 (Conscience de la couronne contre raison d'État), n° 556 (Vers la fin de la loi salique ?), n° 605 (Hommage à Baudouin I^{er} roi des Belges) (chaque numéro 15 F).

La disparition du roi Baudouin et l'avènement du roi Albert II ont montré la force de la symbolique royale en Belgique. L'émotion profonde qu'elle suscite ne saurait faire oublier que la monarchie est une institution qui résulte de dispositions constitutionnelles précises. Nous avons demandé à Richard Fielz, juriste belge et président du Cercle Charles de Gaulle, de nous expliquer ce dispositif.

Repères

Articulé autour de diverses contributions des meilleurs spécialistes de l'histoire politique du XX^e siècle, le livre que Michel Winock nous offre, apporte un regard en profondeur sur la genèse et les résurgences successives de l'extrême droite en France. Elle prend ses racines dès le début du XIX^e siècle dans la pensée contre-révolutionnaire qui va entretenir une nostalgie royaliste figée dans un modèle de société hors du temps.

Dès son origine, se façonnent plusieurs traits caractéristiques de l'extrême droite que l'on retrouvera sous des formes variées au cours de ses avatars successifs.

Le premier point commun réside dans une thématique de l'ordre, ranimée aujourd'hui sous l'alibi d'un discours sécuritaire où la dénonciation de l'« étranger », de l'« ennemi de l'intérieur » prend toute sa place.

Le nationalisme, seconde caractéristique récurrente, est revendiqué par la droite classique puis de façon plus véhémement par l'extrême droite avec l'adhésion de la gauche à des idéaux internationalistes.

L'antiparlementarisme, dénonciation de la « démocrassouille », constitue un troisième référent de l'extrême droite que les scandales financiers de la III^e République puis la difficile entreprise de décolonisation continuèrent à entretenir jusqu'à nos jours.

Le grand mérite de cet ouvrage à plusieurs voix est de nous faire parcourir les divers chemins - souvent sinueux - empruntés par une extrême droite polymorphe que l'histoire ne vit jamais disparaître complètement, et de nous faire comprendre tout à la fois les lignes de continuité et les points de rupture qui ont associé ses différentes formulations. En ce sens, la réussite est complète et mérite plus qu'un simple coup d'oeil, une lecture approfondie.

Xavier DENIS-JUDICIS

« Histoire de l'extrême droite en France », sous la direction de Michel Winock - Ed. du Seuil - prix franco : 153 F.

Le roman est un art...

Le dernier Kundera (1) réglera les amateurs de romans. Ce n'est pourtant pas un roman mais un essai - l'on pourrait presque dire une causerie alerte et attentive comme une longue promenade dans Prague au printemps.

Voilà beau temps déjà que nous avions saisi pour notre bonheur que ce Tchèque si joliment affranchi (quelle belle formule ce serait pour « naturaliser français » que le verbe affranchir !) était parmi les très rares romanciers contemporains qui « ont intégré la réflexion essayistique à l'art du roman ; rendu plus libre la composition ; reconquis le droit à la digression ; insufflé au roman l'esprit du non-sérieux et du jeu... » et redonné au lecteur le goût et les moyens d'apprécier, au-delà du sujet, la forme, la durée et la respiration secrète qui font la vie de l'oeuvre et sa survie : son esthétique.

Car il faudrait l'avouer enfin publiquement sans honte : le sujet est un pré-texte ; il peut être, comme tout prétexte, déterminant et motivant dans la naissance de l'oeuvre ; il peut être original, frappant, rare, médiatique, spectaculaire, il ne constitue d'aucune manière le corps du livre, sa forme - son âme organisatrice - il n'est en aucun cas sa courbe spirituelle, sa texture, son texte.

Kundera a un paragraphe assassin pour les romans qui n'en sont pas. Il les nomme « romans hors de l'histoire du roman : confessions romancées, reportages romancés, règlements de comptes romancés, autobiographies romancées, indiscretions romancées, dénonciations romancées, leçons politiques romancées, agonies du mari romancées, agonies du père romancées, agonies de la mère romancées, déflorations romancées, accouchements romancés, romans ad infinitum, jusqu'à la fin du temps, qui ne disent rien de nouveau, n'ont aucune ambition esthétique (...) Selon moi, les grandes oeuvres ne peuvent naître que

dans l'histoire de leur art et en participant à cette histoire ». Je n'en cite pas plus, mais cette page 30 de Kundera est capitale. Gage d'espoir et de foi en l'éternité de la Beauté. Car qui désespère de l'Histoire et en proclame la fin (s'en proclame lui-même la fin !) ne peut prendre nulle part à l'éternité qui l'exauce (l'exhausse) et le transcende.

Or le roman est intimement lié à notre expérience de l'Histoire. Il ne s'agit pas d'en faire le traité, mais Kundera bondit sur quelques proies décisives. Rabelais (né voilà 500 ans et toujours renaissant !), Cervantès, Diderot, Dostoïevski, Gombrowicz, Rushdie et plusieurs autres vivants. Il ne peut se retenir de louer et d'envier chez les « anciens » leur liberté d'improvisation et de déplorer les entraves du « réalisme », la censure étouffante du « vraisemblable ». Sans doute y a-t-il eu resserrement des règles de composition et rigueur accrue à mesure que chaque siècle dictait ses exigences rationnelles, accroissement des projecteurs diurnes jusqu'à écrasement du modèle. Mais même la « désinvolture » de Rabelais, si l'on analyse la composition musicale de ses livres : en « recorsi », concentrique, en fugue, en étoile, en mosaïque (cf. le magistral essai de Screech (2)) est un ballet géométrique de formes, semblable aux assemblages aléatoires complexes des jardins de la Renaissance où chaque parterre blasonne sans compromettre la structurante unité de l'ensemble.

Et c'est là que se pose la question que Kundera va traquer en virtuose par la parabole musicale (de Stravinski à Janacek le méconnu) pour l'atteindre au coeur en Kafka - Kafka et ses traducteurs français,

Kafka et son ami Max Brodt. C'est la question cruciale - ô combien ! - de la trahison.

Qu'est-ce qui, dans un testament - musique ou texte sont des testaments en eux-mêmes - oblige ? Qu'est-ce qui lie la postérité, l'éditeur, l'exécutant ?

Si ce n'est pas la volonté essentielle de l'auteur défunt, ce n'est rien. Volonté ? Non pas l'arbitraire de qui dit « je veux, moi » mais la volonté qui gouverne l'oeuvre, l'amour qui l'a voulue intrinsèquement telle en lui imposant sa loi, son canon. De cela, reçu comme en héritage et en viatique, on peut être héritier fidèle et continuateur.

On peut aussi trahir. Comme ses traducteurs français, malgré leur talent, ont unanimement selon Kundera, laminé et tordu les phrases de Kafka. Comme Brodt, en fabriquant le mythe victimaire d'un Kafka aveuglé, désespéré, coupable, et en s'érigeant en sauveur d'une oeuvre condamnée à la destruction...

La mise en garde de Kafka, son procès au « Procès », avait justement cet objet : avertir des dangers du totalitarisme moralisateur : il réduit tout au règne du soupçon. « C'est le nihilisme absolu à l'égard de tout ce qui est travail, art, oeuvre », dit Kundera. Comme l'Evangile : « Ne jugez pas... »

La promenade avec Kundera s'achève sur un point d'orgue, un recueillement au bord de l'absence cruelle de l'être aimé.

Ne pas le trahir ? Ce n'est pas se souvenir de lui ; les souvenirs meurent aussi. C'est demeurer « fidèle à sa volonté ». Le grand labeur de l'art n'a pas plus bel accomplissement.

Luc de GOUSTINE

(1) Milan Kundera - « Les testaments trahis » - Ed. Gallimard - prix franco 128 F.

(2) Michael Screech - « Rabelais » - Bib. des Idées - Ed. Gallimard.

De l'actualité des Anges

Souvent l'actualité vous rattrape là où on ne l'attend pas. Qui eut dit qu'elle nous aurait saisi par les anges ? Les théologiens ? Encore eut-il fallu qu'ils y crussent ! La Bible, les Pères, les docteurs médiévaux peuvent en avoir plein la bouche, le rationalisme contemporain n'a pas épargné leur confrérie qui, au surplus, se souvient de l'avertissement de Paul aux Colossiens qui avaient probablement un culte trop exclusif des esprits célestes. Et puis que d'imaginaires populaires, de pensées plus ou moins superstitieuses... Le souci anthropologique exclusif de beaucoup les conduisait naturellement à gommer des anciennes professions de foi ce qui était hors d'un champ purement humain. Pourquoi se préoccuper d'un monde angélique, alors que l'expérience de la transcendance est propre à l'homme ? Au demeurant, l'incarnation du Verbe ne rend-elle pas quelque peu superflus ces cercles intermédiaires ? Ce n'était pas du tout l'avis des théologiens que l'expérience de la Tradition ne renfermait pas dans un anthropocentrisme exclusif.

Jean Daniélou, par exemple, avait consacré un de ses premiers ouvrages aux anges et à leur mission (1). Dans ses « carnets spirituels » qui viennent d'être publiés, il ne manque pas d'évoquer leur rôle dans la vie chrétienne (2). Par ailleurs, la Tradition patristique étend leur rôle au cosmos tout entier. Nous n'occupons qu'un très infime canton de l'univers. Les Pères ne pouvaient penser le ciel des astres sans une sorte d'administration angélique, si bien que la fin des temps correspond aussi pour eux à son entrée dans le siècle nouveau : « Aussi les puissances invisibles et incorporelles par lesquelles tout le ciel est administré, seront ébranlées de leur station permanente. Le ciel même, la lune et les astres passeront ; le ciel s'ouvrira ; ses portes fermées depuis l'origine des temps se replieront et laisseront voir les réalités supra célestes ». Cette citation d'Eusèbe introduit dans une pensée qui semblait s'être bien éloignée de nous. Que dire aussi de cette doctrine, commune aux Pères et reprise à la Bible, selon laquelle Dieu a confié à ses anges toutes les nations de la terre ? Ainsi le Pseudo-Denys : « La théologie a distribué aux anges la hiérarchie qui nous concerne, nommant Michel l'ange d'Israël et donnant d'autres noms à ceux des autres nations. En effet, le Très Haut a fixé des frontières aux nations selon le nombre des anges de Dieu ». Dans ces carnets, Jean Daniélou prolonge jusqu'à aujourd'hui ce ministère angélique, au point de penser que Michel l'Archange - nous sommes durant la seconde guerre mondiale - protège l'intégrité territoriale de la France !

Même presque oublié, l'héritage doctrinal est là, grandiose. Il a été l'objet des spéculations les plus hardies et les plus fines - le docteur angélique est passé par là. Pour le résumer, on peut repartir de cette vision de Grégoire de Nysse sur la descente terrestre du Christ, d'abord escorté par les puissances hypercosmiques - en écartant toutefois les raffinements peut-être inutiles sur le passage du Verbe dans la forme de l'Ange - puis accueilli par les esprits à qui est confié le soin des choses humaines. Anges du ciel et anges des nations, ils sont présents à la Nativité. Nous auraient-ils, depuis, oubliés ?

Justement, le contraire vient de nous être démontré. Tout d'abord par le correspondant du *Quotidien de Paris* aux États-Unis, qui a raconté dans un livre, comment résidant à... Los Angeles, il avait eu la révélation directe de son ange gardien (3). Je connais ce journaliste de formation scientifique, dont la démarche me paraît assez révélatrice d'une mentalité contemporaine. C'est sur le mode de l'expérience directe que Pierre Iovanovic a saisi une présence mystérieuse, celle qui lui a fait éviter de peu la balle qui a pulvérisé son pare-brise.

Étrange, étrange, dira-t-on. Mais n'est-ce pas une voie ambiguë que celle-là, qui rejoint la religiosité attrape-tout de l'époque. Pourtant l'auteur opère un retour doctrinal, pour confronter les faits qu'il a recensés avec ce qu'en a toujours dit l'Église abandonnée depuis son enfance. Mais surtout, il y a le magnifique album signé par Michel Serres (4) et qui constitue un nouveau traité d'angélogologie, absolument moderne. Le philosophe qui est spécialiste de l'histoire des sciences, s'intéresse aussi depuis longtemps à la communication dont le dieu

Hermès constitue la figure grecque, puisqu'il est le messager des dieux. Mais le voici justement sur les plafonds du Vatican peints par Lauretti Tommasi dans un tableau allégorique intitulé *Triomphe du christianisme* ou *Exaltation de la foi*. Sa statue git sur le sol, ses membres éparés, face au crucifié qui a pris sa place sur le socle. La symbolique chrétienne a-t-elle donc remplacé la mythologie païenne et le corps brisé de celui qui est aussi le dieu des voleurs atteste-t-il un épuisement de sens ?

Pourtant, Michel Serres met en relation le vaincu et le vainqueur, en notant que l'un et l'autre agonisent, que le second a aussi les jambes brisées sur la croix. Il y aurait donc continuité assurée, mais aussi éclatement infini de tous les anges qui peuplent églises et retables baroques de l'ancienne capitale du paganisme. Et ce sont bien ces anges qui assumeront toute la pensée et les interrogations posées par notre monde actuel, à travers son développement le plus technique. C'est un dialogue philosophique que nous offre le penseur, mettant aux prises un inspecteur d'Air France et une femme médecin à l'infirmerie de l'Aéroport Charles de Gaulle. Le médecin est visionnaire, ne parlant qu'en parabole ou plutôt discernant dans le spectacle continu que lui offre la grande scène de son aéroport, l'énigme même de notre monde et de notre vie. Partout des messagers : pilotes, hôtes, radio, avions qui délivrent plis, paquets de télégrammes, appels de service au micro, bagages, passagers qui se croisent, navettes, taxis, escaliers roulant... L'interlocuteur est interloqué (« folle, complètement folle... ») mais elle n'en démord pas. Même les immigrés apportent leur message de détresse. Et Pia va jusqu'au bout de la parabole pour en avouer l'interrogation ultime.

« Ne voyez-vous pas que nous passons sans cesse comme des intermédiaires parmi des intermédiaires ? Pourquoi donc et jusqu'à quand ? A force de vivre ici, où passent des passagers, courent des courriers, transporteurs, coursiers, annonceurs, courtiers... par ce noeud de plusieurs réseaux connectés à l'univers... j'entends bruissement des nuages d'anges... - Façon de parler ! - ... sans voir leur destination finale ».

Tout l'album est de ce style, défilant au milieu d'images superbes qui font signes et dont l'inspiration est toujours théologique, sans que le discours se réclame vraiment de la théologie. Michel Serres n'impose pas la Révélation de ses anges. Mais celle-ci semble s'imposer doucement par la voix de Pia qu'inspire la compassion des hommes souffrants et qui ne se résigne pas à ce que tout cela n'ait pas un sens ultime. Car les Anges modernes, comme les Pères, renvoient finalement « au Médiateur enfin présent, chair et sang ». Il fallait donc que tout s'achève dans une Nativité à l'image de celle qui fut saluée par les messagers du ciel chantant la gloire venue d'en haut et la paix promise. Nécessité du monothéisme dans un monde polythéiste qui organise la guerre des idoles et se repaît de toutes les vaines gloires : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté, cela veut donc dire : si notre volonté devient assez bonne pour nous accorder ensemble à ne donner la Gloire qu'à un absent transcendant, alors nous vivrons en paix ».

Derrière le langage de la « légende des Anges », y aurait-il l'amorce d'une nouvelle gnose, comme notre âge scientifique est habile à en former ? Gnose sans doute au sens premier d'une connaissance ou d'une aspiration à la connaissance, mais non au sens d'un système qui recompose à son gré le message chrétien selon un autre modèle savant. Michel Serres mène certes librement son dialogue, mais les emprunts qu'il fait à la théologie ne sont jamais détournés. Ils aiment la réflexion, en l'obligeant à tout reprendre des grands thèmes bibliques et de l'authentique science des anges, y compris celle de leur chute. Le philosophe n'est pas tendre pour le romantisme qui nous réimpose les mythes du paganisme que l'âge classique traitait de fables. Les Anges reviennent-ils, dernier mot de l'âge moderne ?

Gérard LECLERC

(1) Jean Daniélou - *Les anges et leur mission* - Desclee.

(2) Jean Daniélou - *Carnets spirituels* - Le Cerf - prix franco : 168 F.

(3) Pierre Iovanovic - *Enquête sur l'existence des anges gardiens* - Filipacchi - prix franco : 147 F.

(4) Michel Serres - *La légende des Anges* - Flammarion - prix franco : 317 F.



Gérard Leclerc.

Les Nabis

On ne peut comprendre les Nabis qu'à partir de l'histoire de l'impressionnisme dont ils sont issus.

L'impressionnisme est à la fois une faille dans un art caractérisé par trop d'évidences, et un élan pour divers courants artistiques novateurs, plus à la mesure de penser le monde. C'est la création de l'art moderne comme l'imaginait Baudelaire. La méthode picturale impressionniste risqua de reproduire une forme d'expression artistique systématique. Une inertie que pressentaient Monet et Renoir des années de crise, ainsi que Cézanne ; aussi s'attachèrent-ils à ouvrir leurs peintures vers des optiques de recherches plus larges.

Affilié à Gauguin, un groupe de peintres que leurs affinités esthétiques rapprochent, se font connaître sous le nom de Nabis, qui signifie dans la langue sémite, « prophètes ». Nom générique qu'il faut comprendre dans le sens d'une « avant-garde » d'un nouveau système. Les Nabis se caractérisent par une approche plus radicale de l'emploi des couleurs et des images qui tend à ne plus imiter une vision réaliste des choses. Sans en faire un dogme, ils agencent la couleur suivant un jeu de contrastes et de correspondances, diversifiant son emploi, la libérant des anciennes contraintes de la représentation naturaliste. Les Nabis manient la couleur dans une propre logique picturale. On connaît l'énoncé de Maurice Denis : « *Un tableau, avant d'être un cheval de bataille, une femme nue ou une quelconque anecdote, est essentiellement une surface plane recouverte de couleurs en un certain ordre assemblées* ».

Les impressionnistes ont, dans leurs travaux, souvent déserté la ville et les portraits pour maîtriser la fugacité du temps dans le paysage, les Nabis en revanche, avec des traits d'expression identiques, se sont attachés à redécouvrir les visages et le monde urbain. Leurs lieux d'investigations favorisés restent la ville : sa vie publique et politique, les nouveaux décors de la vie privée : les appartements, les jardins, les promenades, les boulevards.

Leurs œuvres semblent être des fenêtres ouvertes sur la ville.

Si les impressionnistes veulent saisir le temps qui passe, s'écoule, le groupe des Nabis se complait à jouer des points de vue, du flou et du précis, « du regard instantané » qui semble attaché à la notion de temps. La mise en page de leurs travaux peut être comparée avec celle que réalise la photographie naissante, dont ils sont aussi les contemporains. En tenant compte du momentané de l'instant, les Nabis traduisent dans leurs œuvres des visions plus heureuses, des relations de sensualité de plaisir avec le monde visible.

Les grandes mutations industrielles de la fin du XIX^e siècle ont transformé les rapports de l'art avec le monde. Par toute une série de questions sur le rôle des images, la peinture s'est détournée de son ancienne fonction. L'art officiel nous a laissé un héritage d'images puissantes dont le but, dans ses aspects les plus conventionnels, s'efforce de le rendre crédible en se tournant vers des mondes mythologiques.

Depuis les fractures opérées par l'impressionnisme d'avant 1870, la peinture ne traduit plus cette métamorphose mais l'oblige à se penser davantage elle-même. Tenant compte des leçons de Manet, Van Gogh et Gauguin, les Nabis interrogent les matérialités et les moyens même de son expression. Ils changent la relation de la création avec la société et la médiation qu'établit l'œuvre d'art avec le monde. Ils offrent aux images une pluralité virtuelle, en l'associant par exemple à l'art décoratif : affiches, céramiques, vitraux, revues, comme l'avait fait Toulouse-Lautrec.

Telles sont les connaissances nouvelles qui nous permettent grâce aux Nabis une nouvelle liaison de l'homme avec le monde

Laurent STANIK

Les Nabis (1888-1900) exposition au Musée d'Orsay jusqu'au 13 février 1994.

Marie, l'ange de la colère

Qui aurait pu penser, en cet été 1793, que la jeune Normande en route vers Paris avait l'intention d'assassiner un homme pour « sauver le monde et rétablir la paix » ?

« Pardonnez-moi, mon cher papa, d'avoir disposé de mon existence sans votre permission. J'ai vengé bien d'innocentes victimes, j'ai prévenu bien d'autres désastres. Le peuple un jour désabusé se réjouira d'être délivré d'un tyran... ». C'est une certaine Marie qui rédige ces lignes du fond d'une cellule de la Conciergerie. Nous sommes le 16 juillet 1793. Demain, à huit heures, on la jugera. Elle sait d'avance que l'échafaud sera la récompense de son héroïsme...

L'Histoire retiendra son troisième prénom, celui qu'elle donna lors de son arrestation, elle qui avait espéré être lynchée par la foule dès sa mission accomplie, laissant à jamais un point d'interrogation sur l'identité de celle qui aurait sauvé la France de la guerre civile. Les siens devaient la croire en Angleterre alors que Marat s'effondrait à la tribune même de la Convention. Il n'en alla pas ainsi, Marie-Anne-Charlotte de Corday d'Armont dut revoir ses plans... Mais en avait-elle seulement lorsqu'elle arriva dans la capitale quelques jours plus tôt ? Officiellement, elle venait là pour plaider la cause d'une amie émigrée. L'élimination de Marat - Marat le scélérat, le tyran, le monstre scrofuléux - était bien le second but de son voyage. Mais Marat est malade, c'est donc chez lui qu'il doit rédiger de sa plume venimeuse ses appels aux meurtres ; c'est chez lui qu'elle doit aller accomplir sa mission salvatrice...

L'auteur nous dépeint dans cette « biographie littéraire » une femme que l'Histoire ne connaît que l'espace de quelques jours. Par ses recherches France Huser nous raconte ce que dut être la vie de cette descendante d'une longue lignée de nobles remontant au XI^e siècle. Aujourd'hui, le père n'est plus qu'un hobereau paysan de Normandie ; mais on reste digne, fier. Elle, arrière-petite-fille de Pierre Corneille, s'est sentie guidée

par une mission qui en imposera à ces Girondins beaux parleurs réfugiés à Caen qui ne savent que dénoncer, se gorgeant de discours sans effets ! Elle, puisant ses exemples dans la Bible et la mythologie, devait agir ! C'en était trop de cette folie, de ces massacres, de ces viols, de tout ce sang qui ne cesse de ruisseler entre les pavés : « *voilà notre pauvre France livrée aux misérables* », elle attend son sauveur...

Le couteau au manche d'ébène qu'elle vient d'acheter dans une boutique du Palais-Royal plonge maintenant dans la poitrine eczéma-teuse du responsable de tant de haine. Pour cela, elle a franchi tous les obstacles : un cocher l'a conduit chez Marat dont elle ignorait l'adresse, elle a forcé sa porte, le coup est mortel... On l'a suivie pas à pas depuis sa campagne normande. Aux marches de l'échafaud, Marie est fière, digne sous les injures de la populace. Elle n'est pas un assassin, elle a tué un homme pour en sauver cent mille autres. Elle jouit maintenant de la sérénité du devoir accompli...

Seule, elle reste debout dans la charrette qui la mène à la guillotine. Seule, elle a justifié son acte avec pertinence et aplomb. Elle ignorera que son geste fut inutile, la province ne bougera pas et continuera à subir la Révolution. Cette Révolution qui devait conduire à cette République dont elle appréciait l'idéal de liberté mais pas au prix du sang de tant d'innocents. L'Histoire en fera un mythe, on en fera même une royaliste, ce dont elle se défendait bien !

Pour l'heure, Marie s'appête à reposer calmement sa plume, terminant ainsi la lettre à son père : « *N'oubliez pas ce vers de Corneille : « Le crime fait la honte, et non pas l'échafaud »...»*

Patrick LEWILLE

France Huser - « *Charlotte Corday ou l'ange de la colère* » - Ed. Laffont - prix franco 137 F. Ce livre vient de se voir décerner le prix des Libraires de Normandie.

Manifestation

Mais OUI !

L'argumentation des militants de la NAR, pendant la grande manifestation du 16 janvier, se résuma peu à peu à cette tranquille réponse devant l'afflux de questions incrédules et perplexes... mais oui, nous aussi !

Certes au milieu des centaines de milliers de manifestants la petite troupe de la Fédération Ile-de-France se sentait quelque peu noyée, sans allusion à la météo. Mais leur passage, quand il leur fut possible de fendre la foule compacte souvent paralysée, ne passa jamais inaperçu, suscitant des commentaires parfois ironiques mais souvent intéressés, occasions de brefs échanges qui se conclurent plus d'une fois par des félicitations et des encouragements. Ce jour-là c'était bien « le peuple de gauche » qui célébrait dans la rue l'apparence d'une unité retrouvée autour d'un grand thème mobilisateur, la défense de la laïcité, et la NAR se devait d'y être représentée, au nom des principes essentiels qui fondent notre démocratie. Auprès des manifestants, on constatait que la NAR et Bertrand Renouvin bénéficiaient d'une bonne notoriété et d'une certaine estime. La distribution de près d'un millier de journaux aura sans doute renforcé cette pénétration et permis d'expliquer plus utilement qu'en quelques phrases rapides le sens de cette présence.

Bien sûr, certains - peut-être moins accessibles à la lecture - restèrent persuadés d'assister à une insolente provocation et les « Naristes », au moment de se séparer, reçurent même quelques injures et une tomate de la part d'un syndicaliste révolutionnaire envers lequel ils n'avaient pourtant montré aucune animosité... Incident mineur qui ne ternit pas la satisfaction d'avoir répondu présent lors d'une grande journée dont le résultat, dérisoire dans l'immédiat (quelques centaines de millions pour des travaux dans les établissements, en contradiction avec les compétences issues de la décentralisation), est important à plus long terme : avoir montré que les Français ne sont pas apathiques et savent encore défendre les principes auxquels ils croient.

Fabrice HUGOT

CONGRES

Le congrès des adhérents de la NAR aura lieu à Paris les 19 et 20 mars prochains. Il sera principalement consacré cette année à deux thèmes de travail : « L'aménagement du territoire » et « la défense nationale ».

Rappelons à nos lecteurs que la participation au congrès est strictement réservée à nos adhérents... et qu'il n'est pas trop tard pour adhérer à la NAR ! Demandez-nous le formulaire de demande d'adhésion.

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Pour la première fois depuis bien des années, la NAR manifeste sa présence dans le département. Georges Dorso, délégué départemental tient une permanence tous les vendredis de 17 h 30 à 19 h au restaurant « Rapido Piz », 43 bis rue Général Leclerc à Perpignan.

Les lecteurs de *Royaliste* ou les sympathisants de la N.A.R. des Pyrénées-orientales sont invités à venir y prendre contact.

ÉPINGLETTES

Nous proposons de différents modèles d'épinglettes (pin's) vendues au prix de 35 F pièce (franco de port).

- Buste de Louis XVI (vieux or ou vieux argent) - 23 mm de haut
- Buste de Marie-Antoinette (vieux or ou vieux argent) - 23 mm de haut

- Fleur de lys (vieux or ou argentée) - 17 mm de haut

- Double cœur vendéen (vieux or ou doré ou argenté) - 24 mm de haut.

- Armoiries de Jeanne d'Arc (émail or et argent sur fond bleu) - 16 mm de haut.

- Blason de France (trois fleurs de lys or sur fond émail bleu) - 10 mm de haut.

- Grandes armes de France (émail or et bleu sur fond blanc) - 18 mm de haut.

- Armes de France avec devise Montjoye St Denis (émail bleu et or sur fond blanc) - 12 mm de haut.

- Insigne de l'association des Amis de la Maison de France (fleur de lys dorée sur hexagone bleu) - 20 mm de haut.

Appel à la manif !

COMMUNIQUÉ

Parce qu'elle lutte depuis sa fondation contre le racisme et l'antisémitisme,

Parce qu'elle condamne la lettre et l'esprit de la législation xénophobe mise en œuvre sous l'égide de M. Balladur,

Parce qu'elle récuse les principes et les modalités d'une politique économique gouvernementale qui favorise l'injustice et engendre l'exclusion sociale,

la Nouvelle Action Royaliste appelle ses militants et ses sympathisants à participer à la manifestation du 5 février.

RELIURES

Nous mettons à la disposition de nos lecteurs qui désirent conserver leur collection du journal, une reliure pleine toile bleue avec inscription « *Royaliste* ».

Cette reliure permet de contenir 52 numéros du journal.

Elle est vendue au prix de 97 F franco.

PHOTOS

Sont disponibles en portrait : le comte de Paris, la comtesse de Paris, le comte de Clermont, le duc de Vendôme.

Sont disponibles en groupe : le comte de Paris entouré de ses deux petit-fils, Jean et Eudes (Amboise, septembre 1987), le comte de Paris avec le comte de Clermont (Chantilly, septembre 1990), le comte et la comtesse de Paris (Dreux, juillet 1992)

Ces photos existent en trois formats (sauf le groupe avec Jean et Eudes qui n'existe qu'en 13x18).

Tarif franco :

format 10x15 : 16 F

format 13x18 : 30 F

format 20x30 : 58 F.

ABONNEMENT DE PROPAGANDE

Envoyez-nous les noms et adresses de ceux de vos amis susceptibles d'être intéressés par « *Royaliste* ». Nous leur ferons un abonnement d'essai pendant trois mois. Prix de chaque abonnement : 25 F.

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

.....

.....

désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste.

Bulletin à renvoyer à :

« *Royaliste* », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Édouard Balladur, bourgeois français

Quand ils sont recrues d'épreuves, déçus dans leurs espérances, lourds d'amertume au sortir d'une aventure qui a mal tourné, les Français - en majorité - ont coutume de confier leurs fardeaux et leurs peines à un homme qui présente bien.

Plus de rois aventureux, plus de héros, ni même de ces solides rejets du vieux parti des Politiques, mais un homme tranquille, un gestionnaire prudent, toujours bien mis - somme toute un bourgeois parfaitement convenable. Un Pinay, honnêtement médiocre. Un Giscard d'Estaing, pur produit des milieux d'affaires agrémenté d'un soupçon d'aristocratie. A défaut, un Balladur. En tous cas, un homme qui capitalise - c'est le cas de le dire - le besoin d'être rassuré, ou la nécessité de reprendre souffle.

Il n'y a pas de honte à ça. M. Pinay, comme M. Balladur, sont les représentants d'une classe (1) qui a toujours été associée à la vie de la nation et rien ne s'oppose à ce qu'on appelle aux affaires, de temps à autre, quelque grand bourgeois. Encore faut-il que celui-ci se montre digne de la confiance qui lui est accordée, et réponde scrupuleusement à la double exigence, politique et morale, qui résulte de son apparence et de son comportement : non seulement la gestion en « bon père de famille », mais la conservation des valeurs traditionnelles que la bourgeoisie de droite est supposée connaître et incarner.

COMBINES

La place me manque pour évoquer les bourgeois conservateurs qui ont précédé l'actuel Premier ministre. Mais en ce qui concerne M. Balladur, le fait est qu'il n'honore pas le double contrat politique et moral qu'il a passé avec les Français, avec ses électeurs et avec ses propres amis.

Sous la rigueur du « grand commis », l'improvisation permanente.

Elle frappe en politique économique depuis le printemps dernier. Elle n'est pas moins caractéristique du comportement diplomatique de Maignon, dans tous les domaines où le Premier ministre prétend s'affranchir de l'Élysée et (ou) du Quai d'Orsay. La lamentable équipée en Arabie Saoudite, effectuée sous la pression de certains groupes industriels, est un exemple typique de cette hâte brouillonne qui expose à des échecs humiliants. La dévaluation du franc CFA revient à abandonner nos amis africains au FMI, qui pratiquent la thérapie économique et financière sans aucun égard pour les souffrances



qu'elle engendre dans les populations (2). La soumission aux exigences chinoises, signée au nom du gouvernement par un amateur (Jacques Friedman, ami personnel de M. Balladur), restera comme l'exemple détestable du cynisme d'une conduite dictée, là encore, par des groupes de pression. Quant à l'affaire des Iraniens expulsés, elle montre ce qui reste des martiales déclarations antiterroristes lorsque les tractations de l'ombre sont menées à tout-va. A Maignon et place Beauvau, on se moque des Français, et l'image de la France est sérieusement ternie par ces combines en tous genres.

Sous des apparences convenables, la manipulation éhontée de l'opinion publique. On fait croire que les enfants des écoles privées sont en

danger pour faire passer en force la loi Bourg-Broc. On fait croire que les accords de Schengen sur la libre circulation des personnes en Europe vont entrer en vigueur pour prendre des mesures xénophobes, et l'on renvoie Schengen aux calendes grecques. On fait croire qu'on a éventé un complot terroriste, mais c'est une photocopie faite à la DST qui sert de pièce à conviction...

FRAGILITÉ

Comment croire que ce gouvernement défend des valeurs quand ses membres rivalisent de cynisme et de roublardise. Comment croire que M. Balladur est un homme d'honneur alors qu'il est en train de trahir froidement M. Chirac ? Et comment croire que le Premier ministre est un gestionnaire compétent alors qu'il cherche déjà à transformer le plan quinquennal sur l'emploi qui vient d'être adopté, alors qu'il vend les entreprises nationales pour pouvoir continuer ses largesses électorales, alors qu'il n'est pas parvenu, malgré sa promesse, à combler le déficit de la Sécurité sociale ? M. Balladur dépense beaucoup et exige de considérables sacrifices pour faire n'importe quoi. Qu'on ne s'étonne pas du piètre résultat.

Mais les sondages ? Ils sont du même tonneau que ceux qui portaient Raymond Barre à la présidence. Chacun sait que la popularité du Premier ministre est due à son personnage, non à sa politique, et à l'inexistence de l'opposition. Mais le Premier ministre est fragile. Sa politique économique est un échec, le patronat ne le soutient que du bout des lèvres, et il en est réduit à attendre les effets de la reprise américaine ; la situation sociale reste explosive et, comme sur un terrain miné, le repli est aussi dangereux que l'avancée. Cela d'autant plus que M. Balladur est sous le feu de ses anciens amis chiraquiens.

Et puis, surtout, les Français se lassent vite de ces grands bourgeois méprisants, trop attentifs à leurs intérêts de classe pour se soucier de la France.

Bertrand RENOUVIN

(1) Je parle de MM. Pinay et M. Balladur. Pas de MM. Chirac et Séguin qui représentent une famille politique, non un milieu sociologique.

(2) cf. l'article de Yves La Marck, en page 5.